

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 25/05/2018

Reçu en préfecture le 25/05/2018

Affiché le



ID : 048-214800914-20180523-12\_2018-DE

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**N° 12/2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 23/05/2018**

**OBJET : INDEMNITE DU MAIRE ET DE L'ADJOINT**

L'an deux mille dix huit et le vingt trois mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA, Jacques THIOT et Nicolas PERRET

Étaient Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal réuni en séance décide à l'unanimité de ses membres d'annuler les délibérations n°10/2018 et n°11/2018. La délibération à prendre en compte pour l'indemnité du Maire et de l'Adjoint est la 11/ 2017 du 20 février 2017.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 23/05/2018

Le Maire,  
Eric MALHERBE

